

COIN technipharm

FÉVRIER 2022

UNE TECHNICIENNE S'INVESTIT AU SERVICE DE LA PROFESSION

LA TECHNICIENNE EN PHARMACIE

Jillian Thorne est appréciée non seulement de son équipe chez Lawtons Drugs à Gander, T.-N.-L., mais aussi en tant que membre élue du Newfoundland and Labrador Pharmacy Board (NLPB) et présidente de comité dans un établissement d'enseignement.

Inspirée par sa collègue Colleen Squires, qui a été la première technicienne en pharmacie à siéger au conseil d'administration du NLPB en 2016, et qui en a par la suite présidé le comité exécutif, Jillian a remplacé Colleen au poste de technicienne en pharmacie de la zone 6 en 2020. Auparavant, elle avait siégé au comité d'évaluation du développement professionnel du NLPB, chargé de faire des recommandations concernant les programmes actuels de formation continue et de développement professionnel destinés aux pharmaciens et aux techniciens en pharmacie. Se présenter au conseil semblait donc une progression naturelle.

« En siégeant au conseil d'administration, Jillian espère contribuer à faire évoluer le rôle des techniciens en pharmacie agréés pour qu'ils puissent mieux soutenir les pharmaciens et collaborer avec eux à faire progresser les soins pharmaceutiques et à améliorer la sécurité et la santé de la communauté », a déclaré le NLPB en annonçant sa nomination. En tant que membre du conseil d'administra-

tion, Jillian siège au comité d'autorisation des plaintes, une fonction qu'elle décrit comme « un peu éprouvante au début, mais aussi très intéressante ». Parallèlement, elle poursuit ses fonctions au sein du comité d'évaluation du développement professionnel.

Technicienne en pharmacie agréée depuis janvier 2016 – la sixième de la province – Jillian a obtenu son diplôme en 2012 d'un programme du Keyin College, qui n'était alors pas accrédité. Elle a ensuite décroché un emploi dans la pharmacie où elle travaille actuellement et, dès la mise en œuvre de l'agrément dans la province, elle a suivi des cours de transition au Selkirk College. Jillian dit qu'elle s'est d'abord inscrite au programme d'assistante en pharmacie simplement parce qu'elle voulait aider les gens. « Maintenant, en tant que technicienne agréée, je peux faire plus pour les patients que ce que je pouvais faire, comme transférer leurs ordonnances, appeler le médecin pour eux, leur montrer comment utiliser leurs médicaments, et vérifier leurs ordonnances. » Bien que l'autorisation pour les techniciens d'administrer des injections ne semble pas imminente dans la province, Jillian affirme qu'elle « le ferait certainement si les gens en avaient besoin, ajoutant que les pharmaciens aimeraient que cela se produise parce qu'ils sont submergés par tous les vaccins ».

À l'étape de son dixième anniversaire de service chez Lawtons Drugs à Gander, Jillian est maintenant superviseuse des soins de longue durée. À ce titre, elle supervise la préparation des médicaments pour 13 foyers de soins personnels et un établissement correctionnel. Elle accompagne également le pharmacien responsable dans les foyers de soins tous les six mois pour effectuer une vérification de la sécurité des médicaments. Avant la pandémie, elle était la seule technicienne de la pharmacie, mais le personnel s'est agrandi et compte maintenant trois techniciennes, dont l'une a été formée sous sa supervision.

En plus de ses fonctions d'administratrice du NLPB, Jillian préside le comité consultatif



du programme du Keyin College, aujourd'hui accrédité. Le comité examine le programme d'études et recueille l'avis des étudiants sur les cours. Bien qu'on lui ait demandé à plusieurs reprises d'être instructrice au collège, Jillian estime qu'il est trop éloigné de son lieu de travail.

Habituee à travailler dans un environnement débordant d'activité et en constante évolution, Jillian conseille aux étudiants qui débutent dans la profession d'être « prêts à changer, d'être patients et compréhensifs, et de toujours se tenir au courant » des technologies, des médicaments et des appareils les plus récents.

Avant la pandémie, elle assistait à des séminaires et à des congrès en personne pour se tenir à jour, mais aujourd'hui elle suit de nombreux cours en ligne. Elle dit aussi qu'elle apprend beaucoup des étudiants qu'elle supervise, « parce que parfois, ils sont au fait des dernières nouveautés ».

Enfin, Jillian cite l'importance du travail d'équipe et de la communication. « On rencontre et on collabore avec beaucoup de personnes différentes, dit-elle. Pouvoir développer des relations avec les patients et travailler avec toutes ces personnes différentes est l'une des plus grandes récompenses de mon travail de technicienne en pharmacie. »

PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement: [eCortex.ca](https://www.ecortex.ca)

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif offert aux assistants techniques en pharmacie canadiens par Teva www.tevacanada.com



Éditrice
Rosalind Stefanac

Journaliste
Sally Praskey

Directrice artistique
Lima Kim

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice ATP

Mary Bozoian
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan RPhT, CPhT

Frédéric Dugas
Association québécoise des assistants
techniques en pharmacie

Margaret Woodruff
Humber College

Tana Yoon CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC
sont publiés par ProfessionSanté.ca,
une division d'Ensemble IQ
1425, boul. René-Lévesque O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ces publications sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos
commentaires à Vicki Wood
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif offert aux assistants techniques
en pharmacie canadiens par Teva
www.tevacanada.com



Visitez nos sites Web
www.ProfessionSanté.ca
www.tevacanada.com

NOUVELLES

Un groupe international de techniciens en pharmacie

LE GROUPE FACEBOOK PRIVÉ « PHARMACY TECHNICIANS INTERNATIONAL (PTI) » a pour mission de « créer une communauté mondiale de techniciens en pharmacie pour favoriser le partage, l'innovation et la collaboration à la recherche ».

Ce groupe a été formé en 2021 pour sensibiliser le public aux rôles actuels des techniciens en pharmacie partout dans le monde et à leur évolution, et pour mettre au point des pratiques exemplaires à l'échelle de la profession. PTI prévoit organiser un congrès international en ligne destiné aux techniciens en pharmacie du monde entier.

D'après les dernières statistiques, le groupe comptait près de 800 membres. Pour en savoir plus, consultez la page Pharmacy Technicians International sur Facebook.

Tracer la voie de l'atteinte des objectifs de carrière

L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS DE L'ONTARIO (OPA) vient de lancer l'initiative « OPA LEAD », qui vise à aider les professionnels de la pharmacie débutants à atteindre leurs objectifs de carrière. En conjuguant coaching, ressources, réseautage et formation, le programme LEAD permet aux participants de développer la confiance nécessaire pour réaliser leurs aspirations professionnelles.

La version inaugurale du programme comprend une série de webinaires sur divers thèmes, notamment : se préparer aux examens du PEBC, gérer sa dette étudiante, financer sa première pharmacie, réseauter pour trouver un emploi, conseils pour calmer les clients en colère, et témoignages de pharmaciens qui ont emprunté des voies différentes.

LEAD est un programme gratuit réservé aux membres de l'OPA.

Reconnaissance des techniciens : un prix et une élection

JENNIFER TUCK EST LA LAURÉATE du Prix du professionnalisme décerné en 2021 par l'Association des techniciens en pharmacie de l'Alberta (PTSA).

Jennifer est responsable du laboratoire de préparation de la pharmacie Cambrian à Calgary, et elle a formé et encadré cinq techniciens et trois assistants au cours des six dernières années. Selon la PTSA, elle a joué un rôle essentiel dans le programme pilote de mise en œuvre des nouvelles normes de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP), et elle a été au premier plan des travaux de l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta lorsqu'il a suivi

le mouvement et a introduit de nouvelles normes de préparation.

Autre nouvelle à signaler dans la profession, Eric Sletmoen a été élu au conseil d'administration de l'Ordre des pharmaciens de la Colombie-Britannique. Après avoir obtenu son diplôme de technicien en pharmacie du Vancouver Community College en 2014, il a travaillé à la pharmacie du BC Children's and Women's Hospital avant d'occuper son poste actuel à l'hôpital général de Vancouver. Il participe souvent à titre d'intervenant à des activités de formation continue destinées aux techniciens en pharmacie dans sa région du Lower Mainland.

Des techniciennes participent au congrès annuel de la SCPH

À LA SUITE DE LA DÉCISION PRISE LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2021 d'accorder aux techniciens en pharmacie le statut de membres votants à part entière, la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) a présenté plusieurs séances éducatives destinées en particulier à ces délégués lors de son congrès de 2022, qui s'est déroulé en ligne du 31 janvier au 6 février.

Laura Miskimins, technicienne en pharmacie, a parlé de la façon dont les techniciens peuvent faire preuve de leadership et de

responsabilité dans les activités de distribution, tandis qu'Angela Martin-Dallon a participé à une séance d'experts sur les efforts de vaccination contre la COVID-19. Parmi les autres séances animées par des techniciennes, Sonja Baettig a abordé la collaboration interprofessionnelle entre les programmes de techniques pharmaceutiques et de techniques infirmières, et Christine Scullion et Natalie Horlin ont rendu compte des leçons apprises lors de la mise en œuvre de changements importants aux normes de l'ANORP sur la préparation des médicaments.

L'ACP met à jour ses lignes directrices sur le TAO

APRÈS AVOIR ENREGISTRÉ L'ANNÉE LA PLUS MEURTRIÈRE

en matière de décès par surdose d'opioïdes en 2020, l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta (ACP) a mis à jour ses lignes directrices sur le traitement assisté par médicaments de la dépendance aux opioïdes, dont la publication remontait à 2014.

Depuis lors, le traitement du trouble lié à l'usage d'opioïdes a considérablement changé d'un point de vue clinique et réglementaire. Les protocoles de traitement ont évolué vers la méthadone et la buprénorphine-naloxone, de nouvelles modalités de traitement sont apparues, et la naloxone non programmée est désormais couramment fournie comme outil de gestion des intoxications aux opioïdes. Les nouvelles lignes directrices de l'ACP sur le traitement par agonistes opioïdes (TAO), qui sont entrées en vigueur en juillet 2021, tiennent compte de ces changements.

La technicienne en pharmacie Tiana Cunningham, gestionnaire des

opérations pharmaceutiques à l'hôpital régional de Chinook, a participé à la mise à jour des lignes directrices en se basant sur son expérience en tant que membre de l'équipe de soins en salle d'urgence.

Pour élaborer les lignes directrices, l'ACP a consulté des techniciens en pharmacie, des pharmaciens, des médecins, des infirmières, des organismes de réduction des méfaits, ainsi que des personnes et des familles ayant une expérience vécue. Les lignes directrices sont divisées en parties A et B, la partie B s'adressant aux techniciens en pharmacie et aux pharmaciens qui fournissent des soins aux patients utilisant le TAO.

Plus récemment, une modification a été apportée pour clarifier la démarche conseillée aux équipes pharmaceutiques pour identifier de manière positive les patients qui utilisent le TAO. Pour consulter les lignes directrices : <https://abpharmacy.ca/oat>.

L'ACP publie des lignes directrices sur les soins virtuels

EN PLUS DE PARTICIPER À UN GROUPE DE TRAVAIL sur les soins virtuels à l'échelle de la province, l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta (ACP) a présenté ses propres lignes directrices destinées aux techniciens en pharmacie et aux pharmaciens qui fournissent des soins virtuels aux patients.

En général, les lignes directrices précisent que les soins virtuels doivent être réservés aux cas où « le membre agréé a déterminé que la prestation de soins virtuels est dans le meilleur intérêt du patient et que les avantages pour le patient l'emportent sur tout risque potentiel ».

Entre autres exigences, les membres agréés doivent s'assurer d'établir et de maintenir une relation professionnelle avec chaque patient à qui ils fournissent des soins virtuels, ce qui signifie qu'ils doivent interagir directement avec le patient, son mandataire ou son proche aidant. Ils doivent aussi vérifier que le patient comprend et reconnaît les risques et les limites des soins virtuels, et obtenir son consentement éclairé pour recevoir des soins virtuels.

Pour consulter les lignes directrices : https://abpharmacy.ca/sites/default/files/Guidelines_VirtualCare.pdf.

L'ISMP offre un nouveau cours destiné aux pharmacies communautaires de l'Ontario

L'INSTITUT POUR LA SÉCURITÉ DES MÉDICAMENTS AUX PATIENTS DU CANADA (ISMP Canada) offre un nouveau programme de formation en ligne sur la prévention et l'analyse des erreurs de médicaments, conçu spécialement pour les pharmacies communautaires de l'Ontario.

Élaboré en collaboration avec l'Association des pharmaciens de l'Ontario, ce programme d'introduction est destiné non seulement aux pharmaciens, mais aussi aux techniciens et assistants en pharmacie. Il couvre les notions de base de la sécurité des patients, y compris l'influence des facteurs humains à la fois sur la probabilité d'erreur et sur le succès des projets d'amélioration. Des études de cas sont utilisées à titre d'illustration.

Le programme se compose de quatre modules : Avant l'incident; Analyse des incidents; Évaluation proactive des risques à l'aide de l'analyse des modes de défaillance et de leurs effets (AMDE) et Résumé.

L'ISMP Canada a également mis à jour son programme de formation en ligne sur les considérations liées à la sécurité des médicaments à prendre en compte dans la préparation d'emballages facilitant l'observance. Intitulé « Medication Safety Considerations for Compliance Packaging », ce programme comprend six modules, d'une durée de 10 à 20 minutes chacun. Ceux qui ont suivi la version précédente du programme peuvent accéder à la version mise à jour pour un prix réduit de 50 \$. Ce programme n'est offert qu'en anglais.

Pour plus d'information : www.ismp-canada.org/education

QUELQUES CHIFFRES

INCIDENTS LIÉS À LA MÉDICATION AU MANITOBA ET EN SASKATCHEWAN

PHARMACIES COMMUNAUTAIRES DU MANITOBA DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2021

- Nombre total de déclarations reçues : 2 050
- Cinq principaux types d'incidents (y compris les quasi-incident) :
 Dosage/fréquence inexactes : 294
 Médicament inexact : 293
 Quantité inexacte : 191
 Puissance/concentration inexactes : 151
 Patient inexact : 109

Source : Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux; données du Manitoba

PHARMACIES COMMUNAUTAIRES DE LA SASKATCHEWAN DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2013 AU 31 OCTOBRE 2021

- Nombre total d'incidents signalés : 34 999
- Trois principaux types d'incidents :
 Dosage/fréquence inexactes : 8 186
 Quantité inexacte : 5 892
 Médicament inexact : 5 887

Source : Base de données du Programme de déclaration d'incident pour les pharmacies communautaires (Community Pharmacy Incident Reporting – CPhIR)

Réfléchissez avant de publier : Étiquette des médias sociaux pour les techniciens en pharmacie

LES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE en sont venus à compter sur l'aide des médias sociaux – y compris les blogues, les forums, les balados, les sites Web tels que Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram, YouTube et autres – pour de nombreux aspects de leur travail. Un sondage mené par l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario avant

Quel type d'information partager?

PARTAGER :

- Actualité sur les soins de santé
- Information médicale
- Promotions pharmaceutiques
- Information de santé
- Questions de santé publique
- Accessibilité des services

NE PAS PARTAGER :

- Conseils cliniques
- Directives médicales
- Opinions sur des enjeux de soins de santé
- Produits de santé
- Toute information pouvant compromettre la vie privée des patients et la confidentialité de leurs renseignements

Source : Rahila Ovais

Principes clés d'utilisation des médias sociaux

RÈGLES GÉNÉRALES

- Assurez-vous de comprendre la distinction entre l'usage personnel et l'usage professionnel
- Séparez l'usage personnel de l'usage professionnel
- Soyez conscients de vos obligations réglementaires et légales
- Ne communiquez pas de renseignements confidentiels

RESPECT

- Respectez la vie privée des gens
- Respectez les opinions, les valeurs, la religion et la culture des gens

RESPONSABILITÉ

- Faites attention à ce que vous dites à propos des concurrents
- Les liens et les partages peuvent être perçus comme des signes d'appui
- Ne donnez PAS de conseils médicaux et ne répondez PAS aux questions de patients ou de proches aidants

HONNÊTÉTÉ

- En cas de malentendu, reconnaissez votre part d'erreur et présentez des excuses

Source : Rahila Ovais

l'élaboration d'un module de sensibilisation aux médias sociaux a révélé que les professionnels de la pharmacie utilisent les médias sociaux à cinq principales fins : poser des questions ou chercher de l'information; réseauter avec d'autres professionnels; accéder à des activités de formation continue et de développement professionnel; créer des groupes d'intérêt et annoncer des services.

Mais toutes les publications ne sont pas appropriées et certaines peuvent même entraîner une responsabilité civile ou des poursuites judiciaires. En tant que professionnels de la santé agréés, les techniciens en pharmacie sont tenus de respecter des normes élevées de conduite personnelle, professionnelle, éthique et morale. À ce titre,

il leur incombe de faire un usage approprié des médias sociaux.

C'est le message que la technicienne en pharmacie Rahila Ovais a transmis lors du congrès Pharmacy U pour les techniciens, qui s'est tenu en septembre dernier. « Les messages affichés sur les médias sociaux doivent respecter les mêmes normes professionnelles et éthiques que les autres interactions personnelles ou publiques », a-t-elle souligné. Spécialiste en remboursement chez Alio Health Services Inc. et directrice des médias sociaux et des communications à l'Association canadienne des techniciens pharmaceutiques (CAPT), Rahila Ovais suggère d'avoir des comptes de médias sociaux

>> SUITE À LA PAGE 5

face au quotidien



Todd Seals
Vivre avec le cancer

De vrais témoignages de vraies personnes

« Avant mon cancer, toute ma vie était centrée sur « un jour... ». Un jour je prendrai des vacances. Un jour je travaillerai moins. Un jour je passerai plus de temps avec ma famille ».

Lire le témoignage de Todd et plusieurs autres à TevaCanada.com/FaceAuQuotidien



De l'information, des conseils et la perspective de personnes vivant avec une maladie chronique.

teva

>> SUITE DE LA PAGE 4

distincts qui sont verrouillés, ou privés, et qui ne sont pas librement accessibles au public, pour les communications personnelles ou familiales. « On peut ouvrir un compte privé sur les réseaux sociaux populaires, notamment Instagram, Snapchat, Facebook et Twitter. »

Les renseignements personnels sur la santé des patients doivent bien entendu rester strictement confidentiels, mais il faut retenir que cela comprend « les exemples de scénarios de soins, la mention de déficiences de santé, les commentaires sur les plaintes, la référence à des questions de litige ou la divulgation de blessures ou du décès d'un patient », précise-t-elle. Il ne suffit pas d'omettre le nom du patient pour garantir le respect de sa vie privée et la confidentialité de ses renseignements de santé. « Si le patient peut reconnaître et identifier son interaction avec vous (ou votre organisation) dans le message que vous avez partagé sur les médias sociaux, vous avez enfreint son droit à la confidentialité. »

Nous avons tous vu notre part de publications grossières et trompeuses. « Maintenez le plus haut niveau de normes éthiques dans le langage et le contenu que vous partagez sur les médias sociaux, dit Ovais. Ne participez pas à des conversations argumentées avec un patient, un collègue, un ancien collègue ou une organisation sur les médias sociaux. »

REVUE DES POLITIQUES EN VIGUEUR

La plupart des ordres de professionnels de la pharmacie disposent d'une politique d'utilisation des médias sociaux. Les techniciens peuvent consulter la politique de l'ordre dont ils relèvent pour s'assurer de s'y conformer. En voici quelques-unes :

- Ordre des pharmaciens du Manitoba : Pause before you post: Social media awareness (accès réservé aux membres)
<https://cphm.ca/uncategorized/social-media-pd/>
- Ordre des pharmaciens du Québec : Guide sur les aspects déontologiques de l'utilisation des médias sociaux par les pharmaciens
https://www.opq.org/wp-content/uploads/2020/03/2922_38_fr-ca_0_guide_medias_sociaux_vf.pdf
- Ordre des pharmaciens de l'Ontario : Social media awareness for regulated healthcare professionals
https://www.ocpinfoc.com/education_resource/social-media-elearning-module/?hilit=social+media
- Ordre des pharmaciens de l'Alberta : Privacy, Pharmacy and Social Media
https://abpharmacy.ca/sites/default/files/Social_Tips.pdf
- Ordre des pharmaciens de Terre-Neuve-et-Labrador : Registrant Use of Social Media
<https://nlpb.ca/media/Practice-Policy-Registrant-Use-of-Social-Media-May2018.pdf>
- Ordre des professionnels de la pharmacie de la Saskatchewan : Social Media Policy
https://www.saskpharm.ca/document/3673/REF_Social_Media_Policy_20141110.pdf

TevaCanada.com

teva



Découvrez
la qualité sans
compromis de Teva

Comme vous, nous avons pris un engagement
indéfectible envers la qualité!



▶ Visionnez la vidéo